

## Société Coopérative d'Intérêt Collectif Nouveau Monastère

SA à capital variable  
 54, place de l'Eglise-Temple, Le Village, 26150 SAINTE-CROIX  
 530 053 495 RCS de Romans

### RAPPORT DE GESTION du CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2021 Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2022

Mesdames, Messieurs,

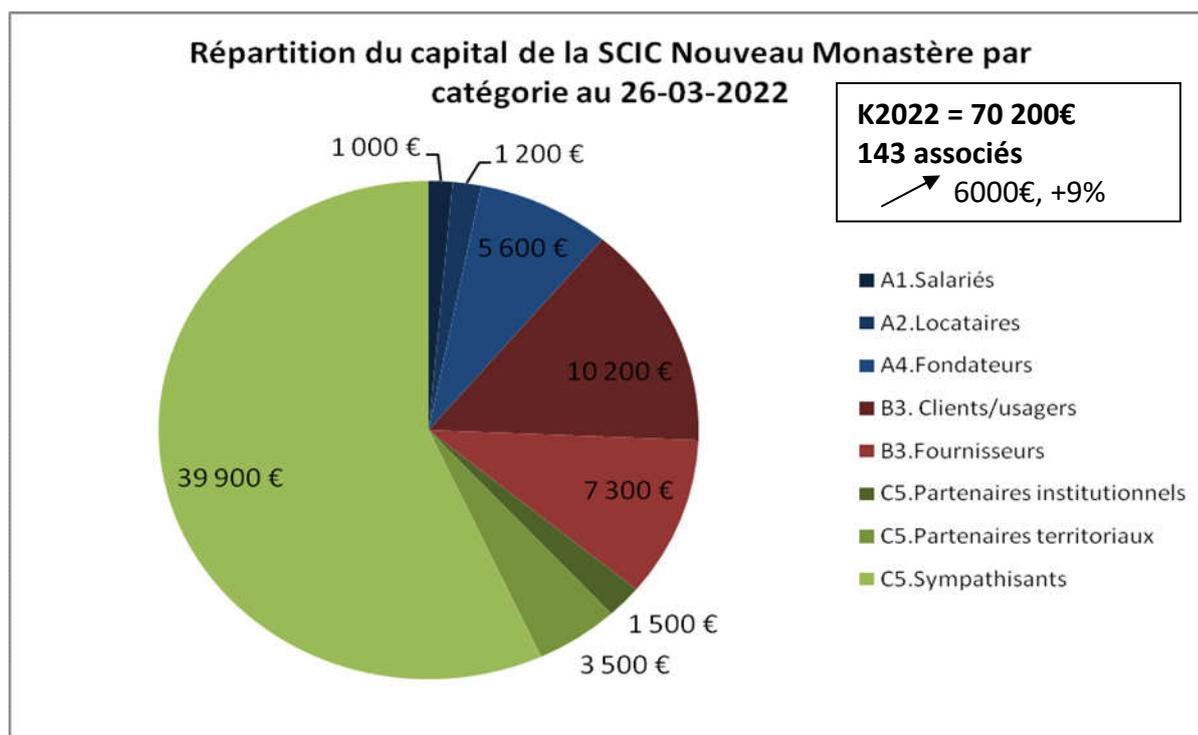
Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'à l'article 24.2.2 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Nous vous précisons que le cabinet **GRAVIR CONSEIL** a été missionné pour réaliser les états comptables de l'année écoulée.

**M. Sachet, commissaire aux comptes du cabinet F.D.A. Consultants**, vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports.

Pour votre information, il a été tenu à votre disposition tous les documents prescrits par la loi, à savoir : le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le texte des résolutions soumises à votre approbation, les rapports du Commissaire aux comptes.

### 1. Sociétariat : composition et évolution



Nous avons accueilli 8 nouveaux associés et reçu 2 réabondements en capital. Pas de sortie.

Entrées 2021	B3.Clients/usagers	C5.Sympathisants
	Benôit AUBÉ	Axel GODIN
	Association pour la Danse A et F Chantraine-Marie-Laure De Blois	Sonia GULDENER
		Jérémie MONCOUDIOL
		Mathieu VÉRILLAUD
		Francis VÉRILLAUD
		Jean-Matthieu ZAHND

Nous tenons à votre disposition la liste complète par collège sur demande ou en ligne à l'adresse suivante : [www.le-monastere.org/scic-nouveau-monastere/societaires/](http://www.le-monastere.org/scic-nouveau-monastere/societaires/)

A tout moment vous pouvez **souscrire de nouvelles parts au capital** à l'aide du bulletin de souscription joint téléchargeable sur la rubrique SCIC de notre site [www.le-monastere.org](http://www.le-monastere.org).

**Titres participatifs : Fin 2021, 21 porteurs avaient souscrit pour 11 600 euros de titres participatifs.**

## 2. Rapport d'activité 2021

Lors de l'année 2021, de même qu'en 2020, la SCIC Nouveau Monastère a navigué au gré des changements, annulations, reports, liés à l'épidémie de COVID et aux restrictions sanitaires. **La structure n'a eu l'autorisation d'ouvrir qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet et l'activité s'est poursuivie jusqu'au 17 décembre**, soit 5 mois ½ d'activité contre 8 à 9 mois habituellement.

Certains groupes ayant des dérogations pour se réunir au printemps, elle a mis en place tous les ingrédients pour accueillir ces groupes qui pouvaient justifier d'agrément en formations professionnelles et pour les personnes en situation de handicap, mais cela n'a représenté qu'une activité à la marge.

Elle a donc rouvert son accueil en séjours au 1er juillet, avec un plaisir partagé des hôtes et de l'équipe. **Les fidèles clients ont été au rendez-vous et de nouveaux groupes ont découvert le lieu et les valeurs de la SCIC.** Ecole de plantes, chorale, photographie, dessin, danse, écotourisme, échange entre étudiants internationaux, rencontre professionnelle, yoga, tai chi, mariage ... toutes les raisons ont été bonnes pour séjourner à l'Ancien Monastère cette saison.

Fort de l'expérience de 2020, la SCIC a préféré se baser sur des **contrats longs** avec incertitude de date de démarrage, plutôt que morcelés, et a embauché et formé une équipe, composée de 5 nouvelles personnes, soit **12 salariés et 7,39 ETP**. L'équipe en partie renouvelée a assuré un accueil et des prestations de qualité, avec une belle cohésion qui a été soulignée lors de son bilan de fin de saison en octobre aux Amanins.

Grâce à la compétence et la disponibilité de l'équipe pour le suivi et la relation client, les **liens se sont poursuivis avec les clients, fournisseurs, associés**, et les changements récurrents liés à la crise sanitaire ont pu être gérés.

**Les spectacles et expositions** ont redémarré en fin de printemps avec une belle programmation, chamboulée dès l'été par le contexte sanitaire et les nouvelles réglementations. Néanmoins un certain nombre de spectacles ont pu avoir lieu et des expositions ont été visibles toute la saison.

La **demande de ressourcement** est croissante et les séjours à l'Ancien Monastère y répondent bien. Les atouts du lieu, de son environnement et les activités qui sont proposées contribuent au bien-être de chacun.

Les visiteurs et hôtes ont aussi pu profiter de **l'accueil dans les jardins, à la boutique et pour les expositions.**

## **2.1 EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ**

### **Une activité 2021 globale satisfaisante à la recherche d'un équilibre financier**

Le Conseil d'administration avait fixé comme objectif d'équilibrer l'activité 2021 sur la base d'un prévisionnel de remplissage fort (**440 k€ de Chiffre d'Affaires TTC**), une équipe au complet avec recours au chômage partiel en cas d'annulations, prise en compte d'une marge pour les mois de fermeture et les imprévus au regard de l'année 2020.

Le **remplissage prévisionnel** pour l'été était très satisfaisant en raison notamment de trois facteurs : une mobilisation de Maïa et Frédéric pour le suivi de la clientèle, une grande motivation des groupes à venir séjourner à l'Ancien Monastère, et une levée de la restriction d'une personne par chambre, et donc un espoir que le volume d'activité génère un équilibre économique.

Le **niveau d'activité a été satisfaisant**, et même meilleur qu'en 2020, malgré des semaines « à trou » et la situation sanitaire qui a impacté l'organisation et le remplissage.

Les 5 mois ½ d'activité ont été conformes à ce qui avait été annoncé pour certains groupes et pour d'autres les effectifs revus à la baisse. En termes d'indicateurs, nous avons atteint **75% de la prévision qui était basée sur un exercice complet**, et enregistré 43% d'annulations liées au COVID.

Les retours clients ont mis l'accent sur la **savoir et la créativité de la cuisine**, la **qualité du service et de l'accueil de l'équipe en général**.

### **Des aides spécifiques aux entreprises et au tourisme sollicitées pendant la crise sanitaire**

Le travail de veille sur les aides potentielles liées au contexte de crise sanitaire a permis de bénéficier de plusieurs dispositifs : Plan Montagne Centres de vacances Région, Fonds Urgence ESS de France Active, Fonds de Solidarité Nationale (indemnisation sur la perte du Chiffre d'affaires) et Chômage partiel. Ainsi, l'entreprise a bénéficié de **140 k€ d'aides exceptionnelles sur l'exercice**.

### **Déploiement d'actions en faveur de l'activité économique**

Les groupes de travail d'administrateurs ont permis de poursuivre l'effort d'agilité de l'entreprise en lançant différentes actions : repas à emporter, création de coffrets cadeaux et un catalogue boutique, soirées spectacle-restauration, suivi régulier de l'activité groupes avec indicateurs, mise en route de la Grignote du Monastère.

### **La Boutique : soutien aux productions locales et revenu complémentaire pour la SCIC**

**La boutique a enregistré une fréquentation record** malgré son ouverture tardive dans la saison : elle comptabilise les produits du terroir vendus, les opérations buvette et petite restauration, et 15% des recettes de spectacles et expositions.

Son **chiffre d'affaires** a représenté **45 355 k€**, soit environ 400 sachets de biscuits, 300 confitures, 220 savons, 90 bouteilles d'huile de noix...pour citer quelques exemples.

La présence d'une personne dédiée à l'accueil a fortement contribué à ce chiffre, ainsi que le renfort bénévole, la création d'un catalogue des produits et la mise en avant auprès des hôtes de la démarche volontaire d'une économie de proximité.

### **Un résultat 2021 qui permet d'absorber 97% du déficit de 2020**

**Le résultat positif 2021 s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs favorables à l'activité économique :**

**>Le bon rythme d'activité d'accueil en séjours de l'entreprise dès sa reprise en juillet et la poursuite de la saison jusqu'en décembre**

**>La qualité du travail de l'équipe et sa bonne cohésion**

**>L'attractivité des activités culturelles et une implication forte des bénévoles**

**>Une activité de la boutique la meilleure depuis sa création**

**>Un bon dynamisme des soutiens via des dons**

**>Des aides exceptionnelles conséquentes de l'Etat et de la Région AURA**

**>La prise en charge du complément de salaire chômage partiel par la SCIC**

**>L'offre de trois mois de loyer par l'Association Le Monastère de Sainte-Croix**

Le comparatif avec l'année 2020 apporte peu d'enseignement.

Il est plus intéressant de comparer l'activité 2021 à une année où le site a pu accueillir toute l'année, comme 2019 ou 2018.

### Evolution de l'activité chiffrée de la SCIC Nouveau Monastère HT

	2018	2019	2020	2021	Evolution 2021/2020		Evolution 2021/2019	
Résultat de l'exercice	8 520 €	-15 862 €	-71 535 €	69 012 €				
Chiffre d'affaires	360 039 €	403 860 €	142 685 €	317 679 €	174 994 €	43%	-86 181 €	-27%
Subventions d'exploitation, transferts de charges, production immobilisée et stockée	57 251 €	42 896 €	42 367 €	119 564 €	77 197 €	180%	76 668 €	64%
Charges d'exploitation achats	69 677 €	76 156 €	35 959 €	73 983 €	38 024 €	50%	-2 173 €	-3%
Charges externes	90 004 €	106 133 €	80 858 €	85 617 €	4 759 €	4%	-20 516 €	-24%
Charges de personnel	232 168 €	256 385 €	111 821 €	182 713 €	70 892 €	28%	-73 672 €	-40%
Impôts et taxes	2 291 €	2 842 €	1 344 €	4 569 €	3 225 €	113%	1 727 €	38%
Dotations aux amortissements	19 915 €	27 615 €	33 876 €	34 634 €	758 €	3%	7 019 €	20%
Résultat d'exploitation	2 992 €	-23 143 €	-78 866 €	55 186 €				
Résultat financier	-3 268 €	-3 048 €	-2 804 €	-2 880 €				
Résultat exceptionnel	8 796 €	10 329 €	10 135 €	16 705 €				

Globalement l'année 2021 a enregistré **3745 nuitées** (contre 1800 en 2020 et environ 6000 nuitées en 2019), générant un **chiffre d'affaires** hors taxes de **317 679 €**.

Les **matières premières pour la cuisine** représentent un coût de **45 261€** et l'**achat de marchandises pour la boutique** un coût de **28 574 €**.

La **vente de marchandises (via la boutique vitrine du terroir)** a représenté un chiffre d'affaires de **45 355 € HT**.

La **marge globale** est ainsi passée à **241 836€**.

Les **charges de fonctionnement (hors salaires)**, se sont élevées à **90 186 €**.

Parmi les **charges externes**, on peut noter une augmentation des formations, une baisse des honoraires (- révision coopérative de 2020 + pour le cabinet Gravir sur la gestion sociale), augmentation de 18,5% des énergies, assurances et déplacements (déplacement sur la route des Coopératives en Allemagne, en comparaison de 2020 où ils étaient quasi nuls).

Trois mois de loyer ont également été offerts par l'Association Le Monastère de Sainte-Croix.

Le poste des **impôts et taxes**, qui comprend taxe d'apprentissage, formation continue et CFE, a enregistré une hausse en parallèle de la hausse des salaires.

Les **besoins en ressources humaines** ont représenté **169 095 €**.

Ils comprennent les différents contrats CDI et contrats longs avec avenants.

La SCIC a bénéficié d'exonération et d'aide de la part de l'URSSAF ainsi que de l'activité partielle à hauteur de **30,8 k€**. La **SCIC a pris en charge le complément employeur** pour les personnes en contrats lors de l'appel au chômage partiel à hauteur de 1445€ (produit exceptionnel).

Parmi les subventions d'exploitation, on retrouve **108 k€ d'aides exceptionnelles liées au COVID** dont 50 k€ de Fonds de Solidarité de l'Etat, 50 k€ de fonds tourisme de la Région AURA, 8 k€ d'aide urgence ESS.

La **subvention en soutien à la création artistique du département de la Drôme** a représenté 2000 euros pour la résidence artistique « Les Insensés » de la compagnie Scène Nationale 7.

La **dotation aux amortissements** a représenté **34 634 €** en rapport avec les investissements réalisés cette année pour 15 856 € (achat de matériel fonctionnement et fin d'aménagement des sanitaires pour l'espace sous toile) et ceux des années précédentes.

Après dotations aux amortissements et provisions réglementaires et justifiées, le **résultat d'exploitation** ressort à **55 186 euros**.

Le **résultat exceptionnel** s'élève à 16 705 €. Le produit exceptionnel est en hausse notamment grâce aux **4673 euros de dons** en augmentation par rapport aux années précédentes et **8 664 € de quote-part de subvention régionale** allouée pour la phase 1 du projet.

Le **résultat financier** est de - 2 880€. Les intérêts d'emprunt et de titres participatifs représentent 2,9 k€ d'intérêt.

Ainsi, après résultats financier et exceptionnel, le compte de résultat fait apparaître un **résultat net bénéficiaire** de **69 012 €**.

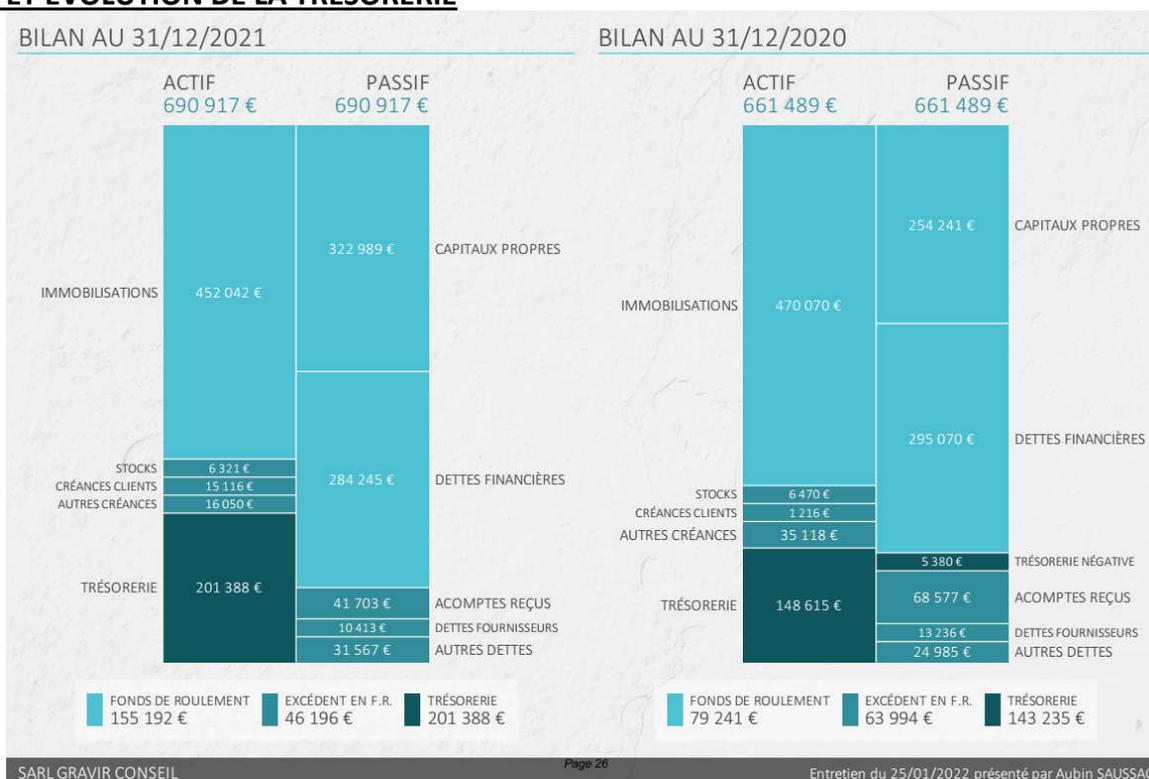
#### Intérêts au capital versés au cours des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons n'avoir distribué, au titre des trois derniers exercices, aucun dividende.

#### Rapport sur l'activité des filiales

Notre société ne possède aucune participation représentant plus du vingtième du capital social d'une autre entreprise.

## 2.2 BILAN ET EVOLUTION DE LA TRESORERIE



Au global, la **trésorerie générée** par la structure est de **94 982 €** sur l'exercice 2021 (résultat de 69 012€ + charges et les produits n'ayant pas entraîné de sortie de trésorerie, soit les dotations aux amortissements et la quote part de subvention).

En ajoutant l'augmentation du capital qui a permis à la SCIC d'encaisser 8 400 €, cela porte la **trésorerie disponible à 103 382 €**.

Déduit ensuite des besoins de remboursement du capital emprunté pour 10 825 €, et d'investissement à hauteur de 15 856 €, puis des mouvements de trésorerie (stock, créances et dettes), le **solde de trésorerie au 31.12.2021 était de 201 388 €**.

Attention toutefois à considérer ce montant de manière relative puisqu'il comprend les **100 k€ de Prêt Garanti d'Etat**, dont le remboursement n'interviendra qu'à partir de 2023.

## **2.3 L'EQUIPE**

Après une mise à plat des missions et besoins de la SCIC pour fonctionner, un processus de recrutement a eu lieu début 2021. Une **équipe de 12 personnes (7,39 ETP), dont 5 nouvelles**, se sont répartis les responsabilités de pilotage, commercial, communication, cuisine, polyvalence ménage-service-plonge, astreinte de nuit, coordination jardins, entretien du bâti et des extérieurs.

L'équipe a eu la chance de suivre début mai une **semaine d'immersion**, de formations sur les obligations et la compréhension du projet coopératif, pour être opérationnelle dès la réouverture.

**5 salariés ont travaillé à l'année** : Pilotage : Frédéric Sauvage, Caroline Ligouy, Maïa Souviron (chargée de clientèle et coordination de l'équipe), Zohra Ettaghi (cuisine, suivi économat, stocks, conserves, participation maintenance en hors saison) et Lise-May Viment (entretien, suivi des jardins et coordination du wwoofing).

Les autres personnes ont été embauchées pour le fonctionnement en **postes polyvalents** : Monika et Fatima les plus anciennes de l'équipe, Alexandre, Willie (seconde de cuisine), Jamel (gardien des rêves), Philipp (maintenance du bâtiment), Véronique (accueil-boutique).



ZOHRA



WILLIE



FATIMA



PHILIPP



FREDERIC



MAIA



CAROLINE



ALEXANDRE



JAMEL



MONIKA



LISE-MAY



VERONIQUE

L'équipe a établi son bilan de saison en octobre (bilans des activités, actions de développement et améliorations de fonctionnement). En 2021, le pari de contrats longs avec avenants est réussi au regard des retours très positifs de **l'équipe**, qui s'est montrée **motivée et soudée**.

La SCIC a sollicité des **indemnités chômage partiel** en 2021 et a garanti le complément de salaire du chômage partiel.

## 3. Zoom sur les atouts de la SCIC

### 3.1 LA CUISINE/LES REPAS

La **prestation de repas** auprès des hôtes accueillis a une part très importante dans l'offre d'accueil et constitue l'un des **points forts** de l'Ancien Monastère. Elle fait l'objet d'une gestion fine des commandes et du prix journée.

Elle est réfléchi dans un souci de **démarche qualité** tout autant dans le choix des producteurs pour leur **proximité, la relation entretenue et la qualité de leurs produits, que dans l'élaboration des menus, la prise en compte** des régimes particuliers, et l'adaptation à la demande (ex. : formule pique-nique).

Les repas sont proposés dans une ambiance de table familiale et avec une « **bienveillance culinaire** » : soin, créativité des plats, plantes et fleurs du jardin.

Nous traduisons cette démarche d'économie circulaire sur une **carte de nos fournisseurs** précisant les distances d'approvisionnement, support de sensibilisation de notre clientèle.

Une réflexion est souhaitée pour **valoriser davantage les productions et producteurs locaux**, et accentuer la représentativité des associés de la catégorie des fournisseurs au CA.

### 3.2 ACTIONS CULTURELLES

**La dynamique culturelle participe à l'objectif de la SCIC de faire de l'Ancien Monastère un lieu ouvert et vivant, et à l'image positive du lieu et du projet.**

#### **La saison culturelle 2021 : de l'agilité à l'équilibrisme**

La commission culture a préparé la saison culturelle avec toute l'agilité possible : reports de dates éventuels, plaquette trimestrielle, etc.

L'équipe et les habitants attendaient avec impatience la reprise de temps conviviaux.

Première amorce d'ouverture le 19 mai avec l'opération terrasses ouvertes. La saison a pu vraiment redémarrer le 26 mai. Tous ont été ravis d'accueillir à nouveau du spectacle vivant et de voir les couloirs égayés grâce aux expositions. Plusieurs résidences artistiques ont eu lieu. Des liens se sont poursuivis avec Les Aires (Théâtre de Die) et La Gare à Coulisses.

La programmation était à peine lancée à la fin du printemps, que de nouvelles réglementations sanitaires ont complexifié l'organisation et créé une atmosphère tendue : jauge, puis passe sanitaire, annulations du côté des compagnies, fréquentation aléatoire du côté des spectateurs.

Le contexte général sanitaire peu favorable à la fréquentation de lieux de culture, a de fait chamboulé tout le monde : organisateurs, artistes et spectateurs.

Nous pouvons cependant nous réjouir des spectacles et expositions qui ont pu avoir lieu, musique cet été, sorties de résidence pour petits et grands cet automne, peintures, dessins et poésie visités et le report de spectacles pour 2022.

### 3.3 JARDINS

#### **Jardins et wwoofing : le volontariat et les savoir-faire avec les plantes au service du beau et du bien**

Une quinzaine de wwoofeurs se sont succédé depuis le printemps soit **275 journées de travail** dans les jardins, de cueillette ou transformation de plantes et fruits pour la cuisine, de découverte des activités des Fleurs de May (Lise-May Viment qui a son activité sur place d'atelier plantes et de confection de produits à base de plantes) et, enfin, de chantier chez des personnes du village, des agriculteurs de la vallée ou avec les **Jardins**

**Nourriciers.** Des aides précieuses pour rendre ces jardins beaux et intéressants, et prêter main forte aux habitants.

La **commission bénévole des jardins** a également œuvré à la plantation de nouvelles variétés au jardin botanique, a participé à des chantiers de désherbage et taille, a sollicité des personnes ressources pour un inventaire de la flore et des oiseaux. La SCIC est engagée depuis début 2022 auprès de la Ligue de Protection des Oiseaux en inscrivant les espaces de parc comme **refuge LPO**.

Le Conseil d'Administration a confié à la Commission Jardins la préparation d'un temps de **travail commun entre acteurs du territoire, associés, parties prenantes de la SCIC, sur l'exploration des possibles valorisations et développement des espaces de parc et jardin.**

### **3.4 BIEN-ETRE**

#### **Massages : besoin de bien-être**

Démarrées en juillet, les demandes de massages ont été nombreuses (près d'une centaine), ce soin bien-être proposé par Fanny Mazure et Lise-May Viment a été fort apprécié des hôtes.

Le jardin, les bons produits, les ateliers plantes et le massage ont bien fonctionné et nous souhaitons les développer.

#### **Ainsi une nouvelle Commission Bien-être est née.**

Depuis plusieurs années déjà, les personnes œuvrant pour le projet de la SCIC Nouveau Monastère s'accordaient à souligner les nombreux atouts du site de l'Ancien Monastère et de son activité en faveur du bien-être des personnes : environnement naturel, la tradition curative du lieu, héritage des moines, l'énergie dégagée, et l'adéquation d'espaces à un ressourcement (salle de massages, jardins, etc.).

La commission bien-être, composée de 5 associés de la SCIC a pour rôle d'assurer le suivi et le développement d'activités "bien-être" au sein de la SCIC Nouveau Monastère. Elle veille également à ce que l'environnement et l'ambiance du lieu soient propices au bien-être de chacun, accueilli comme accueillant. Elle se veut force de proposition pour construire des offres bien-être pour tout public.

Elle a établi un questionnaire pour **cerner** auprès du public **les axes de développement** de prestations bien-être.



## **Vie coopérative et communication**

### **4.1 TRAVAUX DU CA ET DES COMMISSIONS**

Le **Conseil d'Administration** s'est réuni à 7 reprises pendant l'exercice 2021, avec certains membres en visio. Plusieurs séances ont été consacrées à la question du COVID, des réglementations nationales et de leurs applications.

#### **Des commissions de travail à l'œuvre**

Le projet de la SCIC se décline en plusieurs thèmes dont des groupes de travail appelés « Commissions » s'emparent, composés de membres du CA, de salariés, d'associés et personnes ressources.

Ainsi, la **commission stratégie**, analyse les opportunités de travaux, opérations, partenariats, et suit les données financières de l'entreprise. Suite à la délégation de l'AG, elle suit la concrétisation du prolongement du bail à construction jusqu'en 2050, en lien avec un notaire.

La **commission bâti**, en veille sur tous les sujets liés au bâti (travaux, entretien, sécurité, formations...) et intervient en lien avec le directeur et le chargé d'entretien sur de menus travaux, sur la coordination avec des centres de formation bâti, sur la réflexion d'aménagements. Les sujets 2021 ont concerné les études d'opportunité énergétique (chauffage, photovoltaïque), le projet de rénovation de la salle des Antonins et la formation Aplomb avec la finalisation de l'espace sanitaire-terrasse et la création d'un cabanon de jardin.

La **commission jardins** s'est étoffée. Elle intervient sur des temps ponctuels de désherbage, entretiens, et est en veille sur l'ensemble de ce qui fait une biodiversité sur le site : suivi des arbres, les oiseaux, plantations, bassin, terrasses, espaces végétalisés.

Elle réfléchit également à un projet plus large d'aménagement des espaces de parc de l'Ancien Monastère.

La **commission communication** qui met en forme et permet la diffusion de l'info.

Et bien sûr la **commission culture** toujours aussi active auprès des artistes, qui a poursuivi les passerelles avec des acteurs culturels locaux et assuré les accueils de spectacles et d'expositions.

## **Evolution de la composition du conseil d'administration**

Suite à l'AG 2021 : Le mandat de présidente de Caroline Ligouy a été renouvelé, le CA a connu quatre départs : Alain Guillet, l'Association Valdecquint représentée par Damien Hensens, Liliane Orand et Bruno Robinne.

Le CA état composé de 14 membres.

Mandats à renouveler en 2022 : Francine Bellier, Jean-Luc Printemps, Etienne Zahnd, Claude Chosson, Clare Wesson, Stéphane Hugand, Michel Leclercq.

Seul Michel Leclercq est candidat à son renouvellement. Et Nadine Monge et Dominique Zahnd ont souhaité démissionner.

Des mandats seront donc vacants et le **Conseil d'Administration appelle d'autres candidats à le rejoindre**. A cet effet, vous trouverez ci-joint un bulletin de candidature à remplir.

## **Des conventions avec des partenaires intervenant au sein de la SCIC autour des jardins et du massage**

Le partenariat sur les jardins se poursuit avec **Lise-May Viment, Les Fleurs de May**. En contrepartie de la mise à disposition d'espaces pour développer son activité de création de produits et d'ateliers autour des plantes, elle donne un temps important sur l'entretien et la valorisation botanique au Monastère.

Elle combine cette année son temps avec une petite partie salariée pour coordonner la commission jardins et l'intervention des woofeurs.

Sa micro-entreprise se déploie progressivement, après la confection de crustillants et de préparations, voici les herbes de Antonins, les sirops et son tout nouveau produit, co-produit avec La Brasserie locale La Manivelle, « la limonade 19 May, des bulles et des plantes », sortie pour l'occasion de la journée « terrasses ouvertes ».

Les **prestations de massage bien-être** ont démarré avec l'arrivée de nos groupes fidèles de l'été. C'est **Lise-May Viment** et **Fanny Mazure** qui se sont engagées encore cette année à prendre soin de nos hôtes.

## **4.2 RESEAUX ET PARTENARIATS**

Frédéric et Caroline mettent un point d'attention particulier à partager expériences et actions entre acteurs comme dans le cadre du **réseau des hébergeurs SCOP** de la Région, ou les amis des Antonins (AFAA), à s'ouvrir aux mouvements d'autres acteurs du territoire comme ceux de la **Biovallée, Dwatts ou ACOPREV**, à travailler sur l'avenir de nos territoires.

Les passerelles avec d'autres acteurs locaux se poursuivent. Ainsi, une étape de l'« Epopée Tyrex » programmée par **Les Aires (Théâtre de Die)** a été l'occasion d'une **soirée sur la mobilité** avec l'**Association Valdequint** et leur nouvelle démarche d'auto- et vélo-partage, **ACOPREV** et le vélo hydrogène et le **collectif vélo Diois**.

Comme contribution à sa dynamique coopérative la SCIC a poursuivi sa **démarche de partenariats et de réseaux**:

- convention avec la **formation professionnelle en éco-construction Aplomb** : création d'un espace sanitaire et terrasse dans le parc et divers travaux dans les caves.

- renouvellement du partenariat avec l'**Office de Tourisme du Pays Diois**
- utilisation et poursuite du développement d'un **outil de gestion interne mutualisé** avec **Le Centre du Martouret et l'Association des Ecoles Laïques** de Die
- communication coordonnée avec l'Association d'habitants **Valdequint**
- intervention des Wwoofeurs auprès des **Jardins Nourriciers**
- poursuite d'une convention avec **le GRETA VIVA5 de Die** (section électricité)
- collaborations avec la SAS **ACOPREV**, Centrales Villageoises-production d'hydrogène sur la Vallée de Quint
- réflexion croisée avec **Dwatts**, autre SCIC du territoire dédiée à la **production d'énergie**

**Il est important de noter que la vie coopérative du lieu s'appuie sur la mobilisation de centaines d'heures de volontariat parmi la centaine d'associés amis de l'Ancien Monastère, qui se vivent comme un échange. Merci à tous !**

### **Mouvement coopératif et essaimage**

Il est intéressant de rappeler que le mouvement des SCOP et SCIC progresse, et nous participons à son essaimage ainsi qu'à la connaissance des mouvements coopératifs d'autres pays d'Europe.

Le 21 septembre, nous avons participé au **congrès et à l'AG de l'Union Régionale des SCOP** qui se nomme dorénavant «**l'UR des SCOP et SCIC**», une reconnaissance pour notre forme spécifique de coopérative. Ses orientations s'appuient à la fois sur l'accompagnement des SCOP en proximité et le développement ambitieux du réseau et son animation, mais également sur du financement et de l'incubation de projets d'innovation sociale.

**Le mouvement national se structure et réaffirme les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour répondre aux défis actuels** notamment via des actions de plaidoyer.

### **Un rapport national pour soutenir le développement des SCIC**

Les inspections générales des Affaires Sociales et des Finances ont remis un rapport en septembre 2021 qui identifie de potentiels leviers au développement de cette forme d'entreprise. Enthousiasmant.

### **Une route des coopératives en construction**

En septembre, Frédéric et Caroline ont consacré 5 jours à un voyage d'étude en Allemagne à la rencontre de coopératives. Initié par Ardelaine, coopérative ardéchoise amie, ce programme appelé «**COOPROUTE** » a été une occasion de comprendre le fonctionnement d'autres coopératives de la région de Franckfort et du Hessen, et de dialoguer, partager avec des coopératives participantes de Rhône-Alpes.

Nous poursuivons le **partage d'expérience avec des porteurs de projets** qui sollicitent notre conseil quant à la gestion d'un lieu patrimonial d'accueil incluant la dimension coopérative.

Ainsi, nous avons présenté notre expérience et répondu aux nombreuses questions d'un comité qui prend la gestion du site du Val de Consolation dans le Haut Doubs. De même pour un Prieuré à Grignan.

## **4.3 COMMUNICATION**

Le **site internet** [www.le-monastere.org](http://www.le-monastere.org) a enregistré **12 000 visites**. La **page facebook** est suivie par plus de 2600 personnes.

Une **lettre d'information** saisonnière a été adressée à l'ensemble des sociétaires.

Le **programme culturel** est diffusé dans toutes les bonnes adresses du Diois et du Val de Drôme, l'information des spectacles et expositions est relayée par les sites [www.ladrometourisme.com](http://www.ladrometourisme.com), [www.diois-tourisme.com](http://www.diois-tourisme.com), le Journal du Diois, la feuille de Quint et sur [ensembleici.fr](http://ensembleici.fr), ainsi que par son partenaire RDWA.

Un effort particulier de **mailings** auprès de tous les associés, partenaires, clients, bénévoles, visiteurs inscrits, a été mené afin de les informer sur les ateliers plantes, expositions, vernissages, spectacles et autres événements du Monastère.

La communication représente un **tiers temps** de l'animation du projet par la chargée de mission.

## 5. Perspectives et Orientations

### 5.1 PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ

Le **planning de réservation** des groupes en séjours pour 2022 est très enthousiasmant : Au 7 mars, selon un objectif prévisionnel d'activité de 440 k€ TTC à l'année, on enregistre 69% de cet objectif pour un montant de **307 k€ de devis validés**, et 87% avec les devis en cours.

Il augure un très bon remplissage aussi sur les ailes de saison, la demande de séjours ne faiblissant pas.

La direction a entamé la **formalisation de partenariats de long terme** avec le Centre Culturel flamand WISPER, l'Association Kassomai, une école de plantes belge, l'École de Danse Chantraine, des Ecoles de musique de la Région AURA.

### 5.2 BAIL A CONSTRUCTION

Les **travaux de rénovation** réalisés ces trois dernières années, en réponse aux exigences du bail à construction, concourent grandement à la valorisation du lieu.

Afin d'engager des travaux qui permettent un développement de son activité à long terme, la SCIC a demandé à **l'Association Le Monastère de Sainte-Croix** une **prolongation du bail à construction jusqu'en 2050**. Cette dernière s'est prononcée en **mars 2021 favorable à cette prolongation**. Un travail de mise à jour du contrat de bail est en cours par la commission stratégie avec l'appui d'un notaire.

### 5.3 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Certes les investissements ont été stoppés depuis 2020 en raison de l'impossibilité pour la SCIC de lever un auto-financement pour des investissements d'ampleur comme cela avait été prévu. Le projet, prévoyait dans sa **phase 2 une transition énergétique** vers un système de chauffage plus économique et écologique, une isolation adaptée et une optimisation énergétique pour l'électricité et l'eau chaude sanitaire.

Un programme avait notamment été lancé en 2020 avec l'entreprise alsacienne BADER de **remplacement des 90 menuiseries**, stoppé pour l'instant.

Néanmoins, le projet de développement de la SCIC Nouveau Monastère se poursuit avec une **phase de préparation à cette transition** : Elle comprend le lancement d'**études** de projets **d'autoconsommation électrique** avec panneaux photovoltaïques et **d'installation d'une chaufferie bois**.

Les **partenariats** avec **ACOPREV, DWATTS et Biovallée** se sont poursuivis dans ce sens, coordonnés par les commissions bâti et stratégie.

Dans ce même objectif, la SCIC souhaite inscrire aussi la question de la **mobilité**.

Le Conseil d'Administration propose aux associés d'inscrire parmi les **orientations de l'entreprise** cette **démarche volontaire de transition énergétique en lien avec le territoire et la dynamique des acteurs locaux**.

## 6. **Projet de résolutions de l'Assemblée Générale**

### **1<sup>ère</sup> résolution : approbation sur la finalité d'intérêt collectif de la société**

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la finalité d'intérêt collectif de la société, approuve celui-ci et tous les actes accomplis.

### **2<sup>ème</sup> résolution : approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2021**

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **3<sup>ème</sup> résolution : affectation du résultat et montant des réserves**

L'assemblée décide d'affecter en report à nouveau la totalité du résultat bénéficiaire de l'exercice 2021, soit 69 012 euros, absorbant ainsi une majorité du résultat déficitaire de l'exercice 2020.

### **4<sup>ème</sup> résolution : nouvelle orientation stratégie énergétique**

L'assemblée après avoir lu et entendu la proposition du conseil d'administration d'ajouter une orientation stratégique au projet de développement du Nouveau Monastère sur les questions énergétiques, approuve celle-ci.

### **5<sup>ème</sup> résolution : Mandat de membre du conseil d'administration**

Régularisation : La Présidente rappelle que le mandat de **Mme Liliane ORAND** a pris fin suite à son décès survenu le 18 décembre 2020. L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE acte son départ à cette date.

### **6<sup>ème</sup> Résolution : Départ de membre du conseil d'administration**

Régularisation : La Présidente rappelle que le mandat de **Mr Alain GUILLET** est arrivé à échéance à l'AG 2021.

### **7<sup>ème</sup> résolution : Départ de membre du conseil d'administration**

Régularisation : La Présidente rappelle que le mandat de **Mr Bruno ROBINNE** est arrivé à échéance à l'AG 2021.

### **8<sup>ème</sup> résolution : Départ de membre du conseil d'administration**

Régularisation : La Présidente rappelle que le mandat de l'Association Valdecquint, représentée par Monsieur Damien HENSENS a pris fin le 19 mars 2021 à la demande de l'Association dans son courrier du 19 mars 2021. L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE acte le départ de **l'Association Valdecquint, représentée par Monsieur Damien HENSENS**, du conseil d'administration à partir du 19 mars 2021.

### **9<sup>ème</sup> résolution : Mandat de membre du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **M. Stéphane HUGAND** et décide d'élire M./Mme NOM Prénom....pour un mandat de....

### **10<sup>ème</sup> résolution : Mandat de membre du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **Mme Francine BELLIER** et décide d'élire M./Mme NOM Prénom....pour un mandat de....

### **11<sup>ème</sup> résolution : Mandat de membre du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **Mr Jean-Luc PRINTEMPS** et décide d'élire M./Mme NOM Prénom....pour un mandat de....

**12<sup>ème</sup> résolution : Mandat de membre du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **Mme Clare WESSON** et décide d'élire M./Mme NOM Prénom....pour un mandat de....

**13<sup>ème</sup> résolution : Départ de membre du conseil d'administration**

La Présidente informe qu'elle a reçu, par écrit une demande de démission de son mandat d'administrateur de **Mme Dominique ZAHND** pour le 15 février 2022. L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE acte son départ du conseil d'administration.

**14<sup>ème</sup> résolution : Départ de membre du conseil d'administration**

La Présidente informe qu'elle a reçu, par écrit une demande de démission de son mandat d'administrateur de **Mr Claude CHOSSON** pour le 15 février 2022. L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE acte son départ du conseil d'administration.

**15<sup>ème</sup> résolution : Départ de membre du conseil d'administration**

La Présidente informe qu'elle a reçu, par écrit, une demande de démission de son mandat d'administrateur de **Mr Etienne ZAHND** pour le 15 février 2022. L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE acte son départ du conseil d'administration.

**16<sup>ème</sup> résolution : Départ de membre du conseil d'administration**

La Présidente informe qu'elle a reçu, par écrit, une demande de démission de **Mme Nadine MONGE** pour la date de l'AG. L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE acte son départ du conseil d'administration à compter du 26 mars 2022.

**17<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement de membre du Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE décide de renouveler en qualité d'administrateur **Mr Michel LECLERCQ**, domicilié à Montlaur-en-Diois, pour un mandat de 3 exercices.

**18<sup>ème</sup> résolution : pouvoir pour les formalités**

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'un original ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

---

Nous souhaitons que ce rapport complet emporte votre approbation et que vous voudrez bien donner au Conseil quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Conseil d'Administration.